



Déclaration Liminaire de la FSU

FS-CSAA du 25 novembre 2024

Monsieur le recteur,

Nous siégeons aujourd'hui, 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Dans de nombreux pays, les droits des femmes reculent sous la pression de mouvements réactionnaires. Dans d'autres, elles sont les premières victimes des violences, des guerres et des conflits.

En France, tous les trois jours, un féminicide a lieu. La lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes de mars 2024 indique qu'en 2022 près de 240 000 femmes ont été victimes de violences commises par leur (ex-)partenaire (+14 % par rapport à 2021) et 87 000 de violences sexuelles (+13 %). 15 % des victimes de violences au sein du couple déclarent avoir déposé plainte mais seulement 6% pour les violences sexuelles. Alors que le président Macron en avait fait la grande cause de son premier quinquennat, la FSU constate que dans le second, il apporte son soutien à Depardieu, baisse les budgets dédiés à l'égalité entre les femmes et les hommes et menace de supprimer les subventions d'associations féministes.

Le procès des 51 violeurs de Gisèle Pélicot et la médiatisation de nombreuses affaires engageant des personnalités publiques manifestent la persistance des violences faites aux femmes dans notre société et témoignent encore trop souvent d'une impunité pour les auteurs de violences sexuelles. L'accompagnement des victimes quant à lui reste insuffisant.

Dans le monde du travail c'est une salariée sur trois qui a déjà été harcelée ou agressée sexuellement sur son lieu de travail.

Dans l'Education nationale, les cellules d'écoute sont désormais mises en place presque partout, mais l'extension de leur périmètre aux VDHA (Violences, Discriminations, Harcèlement et Agissements sexistes) contribue à « invisibiliser » la particularité de ces violences.

Dans notre académie, nous observons dans les rapports sociaux uniques depuis 2018 que seulement en 2020-2021, apparaît 1% des appels du PAE concernant les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). La FSU regrette qu'en 2021-2022 et 2022-2023, le tableau des motifs d'appels ait disparu et avec lui, le nombre d'appels en lien avec les VSS.

Si notre académie a été l'une des premières à mettre en place un point d'accueil et d'écoute, la FSU constate malheureusement que par faute de volonté et de moyens, ce dispositif n'a pas pu prendre toute l'importance attendue.

Parce que la lutte contre les violences faites aux femmes est un engagement fort du syndicalisme, la FSU continuera d'exiger des moyens ambitieux pour éradiquer ce fléau. Elle exige de la transparence dans le traitement des dossiers de victimes en intégrant les élues VDHA (violence, discrimination Harcèlement et agissement sexiste) aux décisions prises et aux orientation stratégiques. La FSU demande des campagnes de sensibilisation et d'information des personnels.

Par ailleurs, en l'espace d'un mois, les coups pleuvent sur la fonction publique. Ce gouvernement de droite, renoue avec les vieilles recettes : le prof-bashing, le démantèlement de la fonction publique en supprimant des postes, le gel du point d'indice, les 3 jours de carence Même si tout le monde s'accordait pour reconnaître la dégradation des conditions de travail et le manque d'attractivité des métiers de l'éducation nationale, le gouvernement Barnier n'en tient pas compte mais fait peser sa politique d'austérité en grande partie sur notre ministère.

C'est le Ministre de la Fonction publique qui remet au devant de la scène du "fonctionnaire bashing" : le prétendu "absentéisme". Et il ne propose rien de plus que d'augmenter le délai de carence de 1 à 3 jours et de diminuer la prise en charge du salaire sur l'arrêt maladie de 100 à 90%. Ces annonces sont ressenties très violemment par les personnels, déjà durement éprouvés. La FSU ne cesse d'alerter sur la dégradation des conditions de travail fragilisant la santé des personnels : annoncer une moindre prise en charge qui fera baisser le salaire des concerné·es en cas de maladie est une provocation.

De plus, les chiffres de l'absentéisme annoncé sont faux si le ministre n'explique pas les raisons structurelles de cet écart. A structures d'emplois identiques, la FPE, la FPH et le secteur privé seraient au même niveau d'absentéisme. Par contre, le ministre omet sciemment un autre « rapport de la DREES de 2015 » qui souligne qu'en plus de salaires plus élevés en moyenne dans le privé, à qualifications égales, près de deux entreprises sur trois indemnisent ces 3 jours de carence.

Il est impensable pour ces personnels, de voir leurs conditions de travail déjà dégradées le devenir encore plus, de subir la double peine d'être malade et pénalisés financièrement sans rien dire.

C'est pourquoi, la FSU appelle tous les personnels de la fonction publique à être en grève le 5 décembre 2024.